

Fédération Anti-nucléaire Bretagne

6 rue de la Tannerie – 56000 VANNES

Email : fan-bretagne@laposte.net - Tel : 06 65 72 31 66

Communiqué du 26 avril 2013 :

Nouveau tir de missile nucléaire au large de la Bretagne !

Un nouveau tir de missile M51 devrait avoir lieu le 4 mai 2013 (*), entre 6h 20 et 9h 40, à partir d'un sous-marin nucléaire au large de Penmarc'h (cf carte ci-dessous). Le dernier tir remonte au 27 janvier 2010 (4^{ème} essai) et beaucoup de bigoudens, et notamment les marins-pêcheurs langoustiniers, avaient entendu et suivi le décollage du missile.

Alors que la Corée du Nord continue d'exercer un chantage à l'arme nucléaire et de procéder à des essais de missiles, ce nouvel essai d'un missile français est une véritable provocation et marque la volonté de François Hollande de relancer l'armement nucléaire, et ce dans la droite ligne de ses prédécesseurs Sarkozy, Chirac,...

En violation caractérisée du TNP (Traité de Non Prolifération), la France développe le missile nucléaire M51. Sous couvert d'une prétendue "modernisation" de l'arsenal existant, c'est à une véritable relance de l'armement nucléaire que l'on assiste. Le missile M51 est en effet constitutif d'un changement radical de doctrine : il s'agit d'une arme conçue pour être *utilisée sur le champ de bataille*. C'est là un renversement complet de la doctrine de la *dissuasion* nucléaire, renversement assumé par Jacques Chirac le 19 janvier 2006 dans son discours de l'Île Longue et non remis en cause depuis.

Avec le missile M51, plus précis et donc permettant l'utilisation de bombes nucléaires de puissance réduite, le gouvernement français poursuit un objectif de banalisation des armes nucléaires et radioactives, et de leur usage. La Fédération anti-nucléaire Bretagne rappelle que toute arme nucléaire ou radioactive est dévastatrice, et entraîne de graves conséquences sanitaires à moyen et long terme. L'usage d'armes à l'uranium appauvri employées en Irak, et probablement encore très récemment au Mali, le démontrent. D'une portée de 9 à 14000 km, le missile M51 menace jusqu'à la Chine.

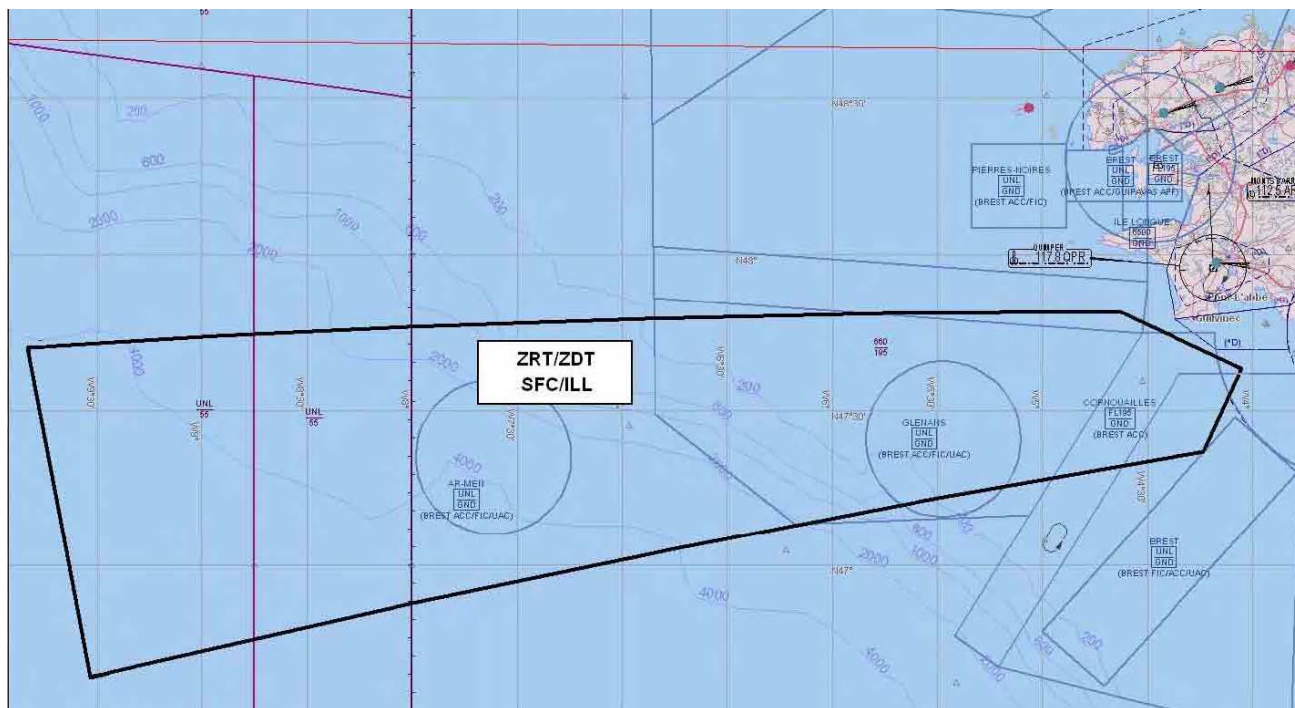
Cette nouvelle violation du TNP vient malheureusement confirmer le mépris du gouvernement français pour le droit international. En contradiction totale avec les dispositions du TNP, François Hollande a une nouvelle fois tenté le 15 février 2013 de vendre des réacteurs nucléaires à l'Inde, un des 3 seuls pays au monde non signataires du traité. Le Sénat a même été saisi d'un projet de loi « *relatif à la répartition des droits de propriété intellectuelle dans les accords de développement des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire* ». La France contribue ainsi à saboter purement et simplement le TNP, dans le seul but de vendre à l'étranger les réacteurs nucléaires d'Areva. La Fédération anti-nucléaire Bretagne rappelle les liens indissociables entre nucléaire civil et nucléaire militaire, la technologie du nucléaire civile étant une passerelle directe vers la fabrication d'armes nucléaires.

La Fédération anti-nucléaire Bretagne appelle tous les Français à exiger du Président Hollande et du gouvernement qu'il respecte enfin le Traité de Non-prolifération, en engageant la France dans la voie du désarmement nucléaire. Elle demande d'urgence le désarmement de tous les sous-marins nucléaires français et le démantèlement de leurs réacteurs nucléaires avant la catastrophe !

La Fédération anti-nucléaire Bretagne appelle à un grand rassemblement à Brennilis, à l'occasion du 27^{ème} anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl, le dimanche 28 avril, pour exiger l'arrêt immédiat du nucléaire civil et militaire avant la catastrophe.

12h : pique-nique au camping de Nestavel, 14h : rassemblement devant la centrale

(*) Des reports sont possibles aux 5/7/15/26 mai (6h 20 – 9h 40), aux 26/30 juin (6h 20 – 8h 30) et aux 1^{er}/7 juillet (6h 20 – 8h 30). Ces reports sont toutefois conditionnés à la disponibilité du BEM Monge qui était en escale à Boston le 9 avril et participe à la « Grande Armada » à Rouen du 6 au 16 juin 2013.



Contacts presse : Alain Rivat : 06 65 72 31 66 / Chantal Cuisnier : 06 84 14 58 87 / Cedric Cadoret : 06 34 10 10 96

La Fédération Anti-nucléaire Bretagne a été constituée le 27 octobre 2012 à Pontivy. Elle a pour but de structurer et d'amplifier l'action régionale du mouvement anti-nucléaire breton, et d'agir pour l'arrêt immédiat du nucléaire.

Plateforme disponible sur les sites www.stop-nucleaire56.org et www.sortirdunucleairecornouaille.org